

Déclaration préalable du SNUipp-FSU 73 à la CAPD du 28 mars 2019

« Confiance, confiance...

- Que se passe-t-il ? Vous regardez votre soupe et vous dites « Confiance » ?
- Moi, j'ai dit « confiance », « confiance », comme c'est bizarre.. »

A l'instar de Louis Jovet dans « Drôle de drame » en 1937, les enseignants regardent leur soupe et se demandent ce que Jean- Michel.....Simon a mis dedans.

C'est, pour le coup, le sentiment amer que ressentent les enseignants en écoutant ou en lisant leur ministre qui y va de la promotion de sa loi sur toutes les ondes, dans tous les médias, en supputant que les syndicats d'enseignants, peu ou prou, répandent des « fake news ».

Le gouvernement sourd aux revendications portées par le mouvement social continue son travail idéologique de transformation de la société. D'une société assise sur les solidarités construites au fil de l'histoire de notre pays et des luttes sociales, le gouvernement tente d'ouvrir au libéralisme tous les services publics nationaux dont celui de l'école et de l'éducation nationale. Le projet de loi du Ministre Blanquer remanie en profondeur le fonctionnement de l'école pour une mise sous contrôle de l'institution et des enseignantes et enseignants. En effet, il prévoit de museler les enseignant.e.s, ce qui est bien dans l'air du temps avec les lois d'interdiction de manifester ou de porter un gilet jaune.

Le SNUipp-FSU porte un autre projet pour l'École.

C'est peu de dire que la communauté éducative est vent debout contre le projet de loi pour une « école de la confiance ». [L'appel unitaire à manifester le samedi 30 mars dans toute la France, tout comme l'appel à la grève le 4 avril](#) pour exiger l'abandon du texte en témoigne. Organisations syndicales du premier et du second degré, parents d'élèves, élu.es se retrouveront pour porter un autre projet, synonyme de justice sociale et de réussite pour tous les élèves, des questions ignorées par « l'école de la confiance ». Ce sont pourtant les véritables défis auxquels est confronté le système éducatif aujourd'hui. Les évaluations PISA viennent régulièrement rappeler que par rapport aux pays de l'OCDE qui lui sont comparables, la France est à la traîne. Elles montrent surtout qu'inégalités sociales et scolaires restent fortement corrélées et qu'elles se creusent.

Ce projet de loi est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif et fragiliserait encore l'école. L'intérêt des enfants et des élèves semble bien loin des préoccupations de ce gouvernement dont la seule boussole est la baisse de la dépense publique.

Nous nous opposons notamment à la création des établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLSF), aux cadeaux financiers faits au privé, à la fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives et à la reprise en main de la formation des enseignants basée sur une conception du métier réduite à des fonctions d'exécution. À l'inverse, nous réclamons une priorité au service public d'éducation, des perspectives ambitieuses pour la réussite de tous les élèves, une véritable reconnaissance de tous des personnels.

Le SNUipp, avec la FSU, l'Unsa-Éducation, le Sgen-CFDT, la CGT-Éducation et Sud éducation affirment leur opposition à la loi Blanquer et appellent ensemble toute la profession, les parents d'élèves, les élus locaux, à manifester le 30 mars prochain.

Nous n'en resterons pas là. Le jeudi 4 avril sera un prochain temps fort de mobilisations pour obtenir l'abandon du projet de loi. Les organisations syndicales signataires, à commencer par la FSU et le SNUipp-FSU, construiront également d'autres actions localement durant la période de vacances par zone. Enfin, nos syndicats s'engagent aussi sur le terrain de la Fonction publique pour s'opposer à la réforme gouvernementale qui détruirait le statut de fonctionnaire, et promouvoir également le service public d'éducation. Elles estiment nécessaire de poursuivre et d'amplifier les mobilisations pour obtenir l'abandon du projet de loi y compris au moment de l'examen de celui-ci par le Sénat. **Des fonctionnaires maltraités, c'est l'intérêt général en danger !**